

Novembre 2010 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Un investissement de 210 000 \$ en 2010 aux habitations Lavoie



**Un montant de 210 000 \$ sera investi dans des travaux majeurs aux habitations Lavoie. Cette troisième phase de rénovations se poursuit sur la même lancée que les travaux exécutés aux bâtiments de la rue Isabella l'année dernière. Ils visent notamment à améliorer la protection contre les incendies ainsi que le confort des locataires.**

Les travaux commenceront vers le milieu du mois de novembre et seront échelonnés sur une période d'environ six semaines. Comme tout chantier de construction, ils entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière et un va-et-vient des ouvriers aux alentours.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous veillons à ce qu'ils soient complétés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



### AVEC VOUS

Une rencontre de consultation a eu lieu le **27 octobre** dernier aux habitations Lavoie. **Danielle Lacroix**, agente de liaison, et **Martin Ménard**, directeur de projets, étaient présents pour discuter avec les locataires des travaux qui seront exécutés. À cette occasion, les 15 personnes présentes ont pu poser des questions et exprimer leurs préoccupations.

*(Suite à la page 2)*

## AVEC VOUS

Les locataires ont, entre autres, discuté de l'utilisation du terrain vacant situé en face de leur immeuble. À cause du manque d'espace de stationnement disponible dans le quartier, de nombreux véhicules y sont stationnés de façon désordonnée. Les locataires souhaitent donc qu'une solution soit appliquée pour diminuer le nombre de véhicules sur ce terrain. De plus, certains locataires aimeraient pouvoir utiliser cet espace pour jardiner.

À l'issue des discussions, il a été convenu que l'entrepreneur pouvait stationner ses véhicules sur le terrain pendant la période des travaux. Par la suite, le terrain sera remis en état au printemps et des idées de projet seront mises à l'étude pour régler la question de ce terrain vacant.

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Des panneaux chauffants ou une couche d'isolant en uréthane giclée, ou les deux, seront installés sous les dalles des planchers en porte-à-faux du deuxième et du troisième étage.	Il est difficile de conserver la chaleur aux planchers.	<b>Confort</b> accru au deuxième et au troisième étage et économie d' <b>énergie</b>
Une protection contre la propagation du feu sera installée dans les vides situés sous les dalles.	Les vides sous la dalle communiquaient d'un appartement à l'autre ce qui augmentait les chances de propagation du feu.	Amélioration de la <b>protection</b> contre les incendies et <b>sécurité</b> accrue
Les soffites seront remplacés.	Avec le temps, les soffites se sont détériorés.	<b>Confort</b> accru au deuxième et au troisième étage
Les grilles de ventilation des logements seront obstruées.	Ces grilles dans le haut des murs laissent entrer l'air froid alors qu'elles devaient plutôt servir à chauffer les vides. Avec l'amélioration du système, elles ne sont plus requises.	<b>Confort</b> accru

## RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D'AGIR

Pour la bonne marche des travaux, l'équipe de l'Office municipal d'habitation de Montréal fait appel à votre collaboration.



### **POUR LES LOCATAIRES DES LOGEMENTS DU REZ-DE-CHAUSSÉE DES IMMEUBLES SITUÉS AU 5250, 5260, 5270, 5280 ET 5290 DE LA RUE LAVOIE**

Les locataires concernés devront enlever tout ce que se trouve dans leur cour arrière sur la partie bétonnée pour permettre aux ouvriers d'exécuter les travaux sur les planchers en porte-à-faux.

L'entrepreneur devra installer les échafaudages à l'emplacement des jardins, mais fera attention pour ne pas abîmer les plantes qui s'y trouvent. Toutefois, par mesure de précaution, **les plantes les plus vulnérables devraient être déplacées ou empotées** par les locataires qui désirent les protéger.

#### **PRISE DE RENDEZ-VOUS**

Dans certains logements, les ouvriers devront entrer à l'intérieur pour exécuter certaines tâches. L'entrepreneur communiquera avec les locataires concernés afin de fixer un rendez-vous avec eux.

### **L'ENTREPRENEUR**

**MGB associés inc.** est l'entrepreneur qui effectuera les travaux aux habitations Lavoie. L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonnnera de **7 h 30 à 16 h** du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche des travaux l'exigeait.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LAVOIE

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Danielle Lacroix**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Marcel Galarneau**
- ◆ Directeur de projets :  
**Martin Ménard**



Danielle Lacroix



Martin Ménard

## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :  
**Alis Burchi**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Calin Suarasan**
- ◆ Agente de location :  
**Nathalie Serré**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Alyne Dumas**



Calin Suarasan



Nathalie Serré



Alyne Dumas

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-2016

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

**Coordination**  
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

**Rédaction**  
Marthe Roberge

**Graphisme**  
Optik Design inc.